



LUDOTHÈQUE DE CHÊNE-BOUGERIES

Membre de l'association genevoise des ludothèques
Et de la Fédération des Ludothèques Suisses

FICHE D'INSCRIPTION « FAMILLE »

Titulaire de l'abonnement :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Rue / N°:

NPA / Localité :

Téléphone :

Portable :

Email :

Inscriptions de la même famille :

Nom / Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AA)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués

Date Signature



**LUDOTHÈQUE DE
CHÊNE-BOUGERIES**

**Membre de l'association genevoise des ludothèques
Et de la Fédération des Ludothèques Suisses**

RÈGLEMENT « FAMILLE » DE LA LUDOTHÈQUE

Il est nécessaire d'être membre de la ludothèque pour emprunter des jeux et des jouets, ainsi que pour utiliser les jeux sur place. Chaque inscrit devient membre de l'association.

La cotisation annuelle est de **CHF 60.-** pour les familles de la **commune de Chêne-Bougeries** et **CHF 70.-** pour les familles **hors commune de Chêne-Bougeries**, tarif par membre individuel ou famille, à partir de la date d'inscription.

L'abonnement est valable pour **tous les membres d'une famille**. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à 10 ans. Une pièce d'identité doit être présentée au moment de l'inscription.

Cette cotisation contribue à l'élargissement du choix de jeux/jouets proposé, à l'entretien du matériel et à l'organisation d'animations ponctuelles.

Chaque membre peut emprunter un jeu à la fois, pour une période d'au minimum 1 semaine et d'au maximum 3 semaines.

En cas de retard, une taxe de Fr. 2.- par jeu sera perçue par semaine.

Avant d'emprunter un jeu, l'abonné doit contrôler que le jeu fonctionne et est en bon état car il s'engage à le rendre à la date prévue, propre, en bon état et complet. Si tel n'est pas le cas, une contribution pour la réparation du dommage sera exigée, (nettoyage, remplacement de pièce manquante ou abîmée ou même remplacement du jeu entier selon le cas). Afin de protéger le matériel, l'abonné est prié d'emporter et de rapporter le jeu dans un sac.

Par ailleurs, la ludothèque n'est en aucun cas responsable des dommages ou accidents qui pourraient résulter des jeux prêtés.

En cas de maladie ou infection contagieuse (exemple poux), l'abonné ou tout autre utilisateur de la ludothèque est tenu d'en informer les ludothécaires afin que les mesures d'hygiène nécessaires soient prises. La direction de la ludothèque se réserve le droit d'accepter ou pas les personnes contagieuses.

Droit à l'image : En signant ce document, vous consentez à l'utilisation de photos prises pendant nos ouvertures et nos animations à des fins de communication. Si vous n'êtes pas d'accord, veuillez-nous en informer.

TELEPHONE : Par respect pour les autres utilisateurs et dans le but d'une bonne communication entre adultes et enfants, les téléphones portables ne sont pas admis dans les espaces de jeux de la Ludothèque (sont acceptés uniquement les appels urgents).

Les membres sont priés de signaler leur changement d'adresse ou de situation familiale.

La ludothèque se réserve le droit de ne plus accepter un membre qui ne se conformerait pas au règlement.

Le comité de la Ludothèque

Chêne-Bougeries, lu et approuvé le

Signature :

**7, avenue des Cavaliers – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 49 51 / e-mail : ludotheque.cb@gmail.com**



**LUDOTHÈQUE DE
CHÊNE-BOUGERIES**

**Membre de l'association genevoise des ludothèques
Et de la Fédération des Ludothèques Suisses**

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

Chers parents, chers membres,

Lorsque les conditions météorologiques le permettent, la ludothèque met gratuitement à la disposition de tous les enfants des jeux d'extérieur tels que des vélos, trotteurs, ballons, etc.

Afin de permettre à votre (vos) enfant(s) de profiter de ces activités, nous vous prions de bien vouloir signer ce document attestant que vous acceptez les risques encourus par cette utilisation, que ce soit pour vos enfants eux-mêmes ou envers des tiers.

De plus, veuillez noter que la perte ou les dommages causés au matériel prêté seront à votre charge.

Sans cette attestation dûment remplie, malheureusement, nous ne pourrons pas autoriser votre (vos) enfant(s) à utiliser ces jeux.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension, nous vous prions de recevoir, chers parents, chers membres, nos meilleures salutations.

L'équipe des ludothécaires

Chêne-Bougeries, lu et approuvé le

Signature